



Le CREIF a la volonté de valoriser les Circuits (Grands Régionaux) auprès des participants, par la qualité de leur organisation et leur médiatisation, afin de développer l'image et la pratique de l'équitation régionale. Les Circuits Grands Régionaux font l'objet d'un appel à candidature en vue de leur attribution.

La procédure d'appel à candidature est composée du présent cahier des charges spécifique dressage et paradressage et d'un acte de candidature. **Les candidatures sont à effectuer avant le 30 septembre 2025.**

L'organisateur s'oblige à respecter les règlements en cours (général et spécifique) de la FFE.

PRINCIPE :

Les épreuves se déroulent exclusivement sur le territoire régional et sont organisées par un club adhérent au CREIF, ou par le CREIF.

Epreuves Dressage AMATEUR: Deux types d'épreuves sont possibles : GRAND PRIX (seules labellisées **pour un coefficient 2**) et des PRELIMINAIRES, sans coefficient, mais comptant dans le classement du circuit régional IDF.

Nouveauté 2026 Epreuves Dressage Pro : un circuit Pro 3 et Pro 2 est proposé cette année. Ces épreuves, sans coefficient, seront comptabilisées pour le classement du Grand Régional.

Epreuves Paradressage : Le CREIF encourage vivement l'organisateur à inclure des épreuves paradressage à son programme. Pour les GRADES IV et V, les épreuves se déroulent sur un rectangle 20*60. Pour les GRADES I, II, III sur un rectangle 20*40. Le paddock de détente est le même que celui des concurrents de dressage. Cependant, si vous en avez la possibilité, il est souhaitable de réserver une aire d'évolution aux cavaliers para-dresseurs qui peuvent être amenés à longer leurs chevaux. Vous aurez la possibilité de choisir les types d'épreuves que vous souhaitez ouvrir, en fonction de la disponibilité de vos surfaces d'évolution. *Les épreuves paradressage sont sans coefficient.*

La qualification est réservée aux seul(e)s cavalier(e)s titulaires d'une licence de compétition dont la domiciliation sportive ou l'adresse de son domicile se situe en Ile de France.

FINALE :

Pour chaque indice, c'est le couple ayant cumulé le plus de points durant le circuit qui sera déclaré vainqueur du Grand Régional 2026 dans son indice.

CRITERES pour être labellisé Circuit Grand Régional

Le CREIF propose à certains organisateurs régionaux de labelliser un de leurs concours (choix du CREIF) comme qualificatif du circuit Grand Régional. Les épreuves suivantes sont support de cet évènement et doivent être proposées par l'organisateur :

- Amateur Elite, 1, 2, 3 GRAND PRIX et PRELIMINAIRES
- Pro 3 PRELIMINAIRE & GRAND PRIX
- Pro 2 A & GRAND PRIX
- Paradressage GRADE I, II, III, IV et V

Les épreuves labellisées devront être programmées les weekends ou jours fériés. Dans le cas d'un concours sur plusieurs jours, les épreuves A / PRELIMINAIRES et GRAND PRIX devront, dans la mesure du possible, être réparties sur deux journées distinctes.

Aussi, la commission de Dressage encourage vivement les organisateurs à proposer des épreuves Club & Poney les dimanches ou jours fériés. Ces épreuves ne seront pas support du circuit mais permettront une mise en valeur de chacune des étapes.

Rappel : la feuille de résultats éditée à la fin chaque épreuve doit être validée et signée par le président de jury avant affichage officiel (Art 9.2 du règlement spécifique FFE des compétitions de Dressage)

Selon le règlement FFE, il ne pourra y avoir plus de 10 concours labellisés. Le choix relève de la décision du CREIF qui lance un appel à candidature, (réponse à envoyer avant le 30/09/2025).

L'organisateur accepte de ce fait le cahier des charges suivant :

- Piste de compétition de 20x60m en sable, avec un minimum de deux cabanes de juges (trois selon les épreuves) pour les juges
- Le sol de la piste de compétition doit être plat et à niveau, piste entretenue et arrosée si nécessaire et barrée régulièrement
- Piste d'échauffement de même nature que la piste de compétition
- Secrétariat et comptabilité séparés du Jury
- Un nombre de juges correspondant au nombre minimum imposé par le règlement spécifique FFE en cours
- Commissaire au Paddock conseillé.
- Présence du logo du CREIF sur les documents officiels et les supports de communication
- Le concours est géré par l'organisateur qui fait ses propres remises des prix. Le CREIF offre en plus à chaque concours : une coupe pour le vainqueur, des plaques et flots pour les trois premiers classés. L'organisateur s'engage à venir chercher au CREIF ces récompenses avant son concours.

Spécificité Paradressage :

- Dans la mesure du possible permettre aux cavaliers de stationner sur une aire stabilisée.
- Toilettes accessibles aux personnes en situation de handicap

PARTENARIAT

L'organisateur d'une étape Grand Régional de Dressage et Paradressage s'engage à mettre à disposition un espace nu sur son concours support du Grand Régional pour que le CREIF ou ses partenaires puissent mettre en place leurs propres stands.

Je soussigné/e (NOM et PRENOM) :

Dirigeant du club affilié à la FFE sous le numéro :

Adresse du concours :

Date(s) demandée (s) :

Pose candidature et déclare accepter sans réserve les clauses du cahier des charges ci-dessus

A.....

LE

Signature et cachet du club